

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 3 NOVEMBRE 2023

| | |
|---|---|
| DELIBERATION N°CP2023- 11/1/6 DOSSIER N°6002 | CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE CORREZE COMMUNAUTE - PIG HABITAT 2024/2025 (11 COMMUNES CREUSOISES) |
|---|---|

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Thierry BOURGUIGNON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Valérie SIMONET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Eric BODEAU à Mary-Line GEOFFRE
Marie-Christine BUNLON à Valéry MARTIN
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE
Patrice FILLOUX à Marie-France GALBRUN
Marinette JOUANNETAUD à Jean-Jacques LOZACH
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX
Jérémy SAUTY à Patrice MORANCAIS
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion Sociale/Direction Insertion et Logement*

RAPPORTEUR : M. Patrice MORANCAIS

**OBJET : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES HAUTE CORREZE COMMUNAUTE - PIG HABITAT 2024/2025
(11 communes creusoises)**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2023-11/1/6 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,
VU l'avis de la Commission CP - Retour à l'emploi, Insertion et Logement,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- de valider le projet de convention avec la Communauté de communes Haute-Corrèze Communauté du Programme d'Intérêt Général (PIG) Habitat, joint à la présente délibération, pour une durée de 18 mois à compter du 1er janvier 2024 au 30 juin 2025.

- d'autoriser la Présidente du Conseil Départemental ou son représentant à signer la convention PIG Habitat 2024/2025, à intervenir avec la Communauté de communes Haute-Corrèze Communauté.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET